

RÉUNION DE RENTRÉE - ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

ALLOCUTION DE MADAME KANDIA CAMARA, MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Mesdames et Messieurs les Ministres, chers collègues ;
- Monsieur le Secrétaire d'Etat, chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- Monsieur le Conseiller Spécial du Premier Ministre ;
- Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine en Côte-d'Ivoire ;
- Monsieur le Préfet du département de Grand Bassam ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Corps préfectoral ;
- Mesdames et Messieurs les Elus ;
- Monsieur le Maire de la Commune de Grand Bassam ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations du système des Nations-Unies ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires au développement ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Non Gouvernementales (ONG) ;
- Mesdames et Messieurs les Membres des Cabinets ministériels ;
- Mesdames et Messieurs les Inspecteurs Généraux ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, les Directeurs Centraux et les Chefs des Services Rattachés au Cabinet ;
- Madame la Directrice Régionale d'Aboisso ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux et Directeurs Départementaux ;
- Madame la Directrice Départementale de Grand-Bassam ;
- Madame le Proviseur du Lycée d'Excellence Alassane Ouattara de l'Amitié Ivoir-Chinoise ;
- Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Enseignement Préscolaire et Primaire ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs d'Établissement ;
- Honorables représentants de la chefferie traditionnelle ;
- Vénérés Guides religieux ;
- Mesdames et Messieurs les responsables des Associations et Fédérations des Fondateurs d'établissements privés ;
- Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux des Syndicats ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Comités de Gestion des établissements scolaires ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Associations des Parents d'élèves ;
- Mesdames et Messieurs les enseignants, chers collègues ;
- Mesdames et Messieurs, les professionnels de la presse ;
- Honorables invités ;
- Mesdames et Messieurs
- Chers élèves ;

Comme il est de coutume, après le temps des vacances, à l'orée de l'année scolaire nouvelle, la Grande Famille de l'Éducation se réunit, certes pour savourer les instants de retrouvailles, mais surtout pour se disposer à reprendre le chemin de l'école.

Malheureusement, l'année scolaire écoulée aura connu son lot d'évènements heureux et moins heureux.

Je pense notamment à nos collègues, nos collaborateurs, nos frères et nos sœurs qui ont déposé la craie à tout jamais.

L'année dernière, dans des circonstances identiques, nous fourbissions encore nos armes avec eux pour mener le combat de l'éducation de nos enfants.

Malheureusement, ils ont été rappelés à Dieu au moment où nous nous y attendions le moins.

A leur mémoire et à la mémoire de tous nos disparus, je vous prie de bien vouloir vous lever pour observer une minute de silence...

Je vous remercie.

- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs
- Chers collaborateurs,

La présente rencontre m'offre l'agréable opportunité de saluer votre présence, preuve manifeste de l'intérêt que vous accordez à notre traditionnelle réunion de rentrée.

Au nom de la Communauté éducative, je voudrais saluer nos illustres invités, toutes les personnalités qui rehaussent de leur présence la rencontre de ce jour.

De façon toute particulière, j'exprime ma profonde reconnaissance à mes collègues du Gouvernement qui sont effectivement présents ici ainsi qu'à ceux qui se sont fait représenter.

- Mesdames et Messieurs les Ministres, chers collègues,

Votre présence effective à nos côtés ne nous surprend guère car elle traduit l'intérêt de tout le Gouvernement pour la question de l'école.

En effet, sous la houlette du Premier Ministre Monsieur Amadou GON COULIBALY, les enjeux d'intérêt national ont toujours bénéficié de l'implication de toute l'équipe gouvernementale.

Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour saluer avec déférence le chef d'orchestre, l'inspirateur de l'élan novateur qui préside à la gestion de notre système éducatif.

Il s'agit, vous l'aurez compris, du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, qui a toujours manifesté son engagement au service d'un système éducatif inclusif, performant et compétitif pour notre pays.

Nous devons à ce leader à la vision généreuse, les grandes réussites dont nous sommes si fiers depuis 2011.

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

Ce n'est pas par hasard si nous nous retrouvons à Grand Bassam, au Lycée d'Excellence Alassane Ouattara de l'Amitié Ivoir-Chinoise pour lancer solennellement l'année scolaire 2019-2020.

En effet, cet établissement, l'un des derniers nés dans la lignée des écoles d'élite du pays fait déjà office de vitrine de notre institution scolaire.

Ce joyau architectural doté d'équipements de pointe et de matériels de dernière génération concrétise un vœu cher au Président de la République et au Gouvernement : faire de l'école le socle du Développement intégral, en adéquation avec les exigences de notre temps.

Ce rêve a été rendu possible grâce au partenariat fructueux qui lie la Côte d'Ivoire et la République Populaire de Chine.

Ce grand pays au savoir-faire mondialement reconnu n'est pas à une réalisation près en faveur du progrès de notre pays.

Parmi les nombreux chantiers enclenchés dans le cadre de notre coopération, l'école occupe

manifestement une place de choix.

Excellence Monsieur l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine,
Vous voudrez bien recevoir la reconnaissance de la communauté éducative pour le savoir-faire du peuple ami de la Chine, si bien illustré par la qualité de ces locaux qui nous reçoivent ce matin.
Mesdames et Messieurs,

La rentrée scolaire 2019-2020 s'ouvre dans un contexte marqué par la mise en œuvre du Programme social du Gouvernement qui fait la part belle à l'Education et à la Formation.

Ainsi, 5 300 Instituteurs, 3 000 Professeurs de collège et 2 000 Professeurs de lycée viennent d'être recrutés pour pallier le déficit d'enseignants si préjudiciable à l'action éducative. Ces 10 300 jeunes recrues apporteront, dès le mois prochain leur enthousiasme à la bonne marche de l'école ivoirienne.

Toujours dans le cadre de ce Plan Social du Gouvernement, il est prévu

- l'acquisition de 517 000 tables-bancs ;
- la construction de 8 400 latrines.

Cette attention du Gouvernement est d'autant plus salubre qu'elle représente une véritable bouffée d'oxygène qui permettra d'améliorer les conditions de travail aussi bien des enseignants que des apprenants.

- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs,

A ce stade de mon propos, je voudrais vous inviter à saluer chaleureusement la présence des Partenaires Techniques et Financiers dont le précieux accompagnement ne nous a jamais fait défaut.

Chers Partenaires,

Je vous remercie, encore une fois, pour votre sollicitude diligente et pour votre contribution à l'implémentation des bonnes pratiques sans lesquelles aucun système éducatif ne peut relever le défi de la qualité.

- Mesdames et Messieurs les Ministres,
- Honorables invités,
- Mesdames et Messieurs,

A présent, je vous invite à une brève rétrospection en vue d'apprécier le chemin parcouru pendant l'exercice 2018-2019, dans notre marche résolue vers l'amélioration de la qualité des produits de l'école ivoirienne.

Je rappellerai les résultats des examens à grand tirage et quelques défis auxquels se trouvent confrontés au quotidien le pilotage et la gouvernance d'un secteur aussi sensible que celui de l'éducation de la Nation.

Les résultats des examens à grand tirage constituent des indicateurs de la performance des principaux gestionnaires, acteurs et bénéficiaires du système éducatif.

Pour la session 2019, nous avons enregistré les résultats suivants :

Au titre de l'enseignement général et technique :—

- au CEPE : 84,48% contre 83,57% en 2018 ;
- au BEPC : 57,31% contre 60,14% en 2018 ;
- au Baccalauréat : 41,23% contre 46,09% en 2018.

Au titre de la formation professionnelle :—

- au CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) : 81,35 % contre 86,20% en 2018;

- au BEP (Brevet d'Etudes Professionnelles) : 43,47 % contre 76,45% en 2018;
- au BT (Brevet de Technicien) : 82,22 % contre 87,22% en 2018 ;
- au BP (Brevet Professionnel) industriel, 97,62 % contre 97,20 % en 2018.

Je profite de cette tribune pour rendre un hommage appuyé à vous tous et à vous toutes qui avez, dans l'abnégation et en toute responsabilité, contribué à l'atteinte de ces résultats globalement satisfaisants car ils ont été obtenus dans un contexte extrêmement difficile.

Mesdames et Messieurs,

Chers collaborateurs,

De toute évidence, même si nous pouvons en tirer une fierté légitime, rien ne nous autorise à verser dans l'autocélébration. Par exemple, les dernières évaluations certificatives ont été émaillées de situations regrettables.

En effet, en dépit des bonnes dispositions des acteurs et partenaires du système, des cas de fraudes ont refait surface.

Une fois de plus, je voudrais lancer un appel à tous afin que nous préservions l'école de nos enfants des dérapages qui viendraient déprécier le travail hardi entrepris depuis plusieurs années. Oui, il reste encore du chemin à parcourir pour hisser définitivement l'école ivoirienne au triple rang de centre d'implémentation de l'excellence, de foyer de promotion de la citoyenneté et de laboratoire de la Paix.

Mesdames et Messieurs

Comment comprendre qu'en dépit des instructions fermes données et des textes réglementaires en vigueur, des candidats se soient laissés aller à la facilité, à la tricherie et à la fraude.

Plus de 6000 cas de fraudes ont été enregistrés lors de la dernière session du Baccalauréat.

En liaison avec les juridictions compétentes, ces cas sont traités avec une rigueur exemplaire.

Il est déplorable de constater qu'au fil des ans, le mal gagne du terrain, les fraudeurs rivalisent d'ingéniosité pour contourner les dispositifs de contrôle.

Il nous faut impérativement inverser cette tendance à la fraude.

J'invite tous les membres de la communauté éducative, notamment les parents d'élèves, à alimenter la réflexion afin de dresser ensemble une digue morale pour exalter le goût de l'effort personnel.

Mesdames et Messieurs,

Chers collaborateurs,

Je ne saurais passer sous silence les mouvements d'humeur qui ont malencontreusement perturbé la précédente année scolaire.

Il nous appartient d'en tirer les leçons, toutes les leçons.

Dans l'accomplissement de nos missions respectives, nous devons impérativement faire preuve de retenue, en conformité avec notre rôle social de formateurs.

La société ivoirienne attend trop de notre Institution pour que nous nous laissions aller à des comportements dommageables pour la compétitivité et la crédibilité de notre école.

Nous avons pris les mesures conservatoires et des décisions administratives idoines pour protéger et sauvegarder le droit à l'éducation de nos enfants.

Pour sa part, le Gouvernement créera toujours des conditions d'un dialogue constructif avec les partenaires sociaux.

Vous en avez eu la preuve cette année encore où malgré les tensions, le fil des discussions n'a jamais été rompu.

J'y ai mis personnellement un point d'honneur, en recevant régulièrement les responsables syndicaux en audience et en analysant leurs préoccupations et suggestions lors de réunions, de séances de travail, de séminaires et d'ateliers.

Mon Cabinet qui a mené des réflexions et analyses profondes sur les revendications des syndicats du secteur, est disposé à continuer sur cette lancée, dans le cadre d'un travail collaboratif, impliquant tous les acteurs directs et indirects de l'institution éducative.

Le devoir de gratitude me commande de remercier les Présidents d'Institutions, le Premier Ministre, les Membres du Gouvernement, le Corps Préfectoral, les Forces de sécurité, les Chefs traditionnels, les Guides religieux et toutes les personnes de bonne volonté qui ont contribué au retour de la paix à l'Ecole.

- Mesdames et messieurs,
- Honorables invités,

L'année scolaire 2019-2020 sera marquée par un renforcement de notre dispositif d'accueil.

A ce titre, elle viendra concrétiser davantage le principe de l'inclusion qui constitue le socle-même de la loi du 17 septembre 2015 instituant l'école obligatoire.

J'ai ainsi le plaisir de vous annoncer qu'en conformité avec les mesures issues des Assises de la Commission Nationale de la carte scolaire 2019, nous enregistrons cette année l'ouverture de :

- 3 077 nouvelles salles de classes publiques d'enseignement préscolaire et primaire ;
- 21 nouveaux Collèges modernes ;
- 1 nouveau lycée
- 338 nouvelles cantines fonctionnelles

A ce jour, grâce au travail des Directions et Services Rattachés, nous pouvons dire que nous sommes prêts pour entamer la nouvelle année scolaire.

La Commission Nationale d'Orientation a rendu publics les résultats de ses Assises tenues du 08 au 23 août 2019 à Yamoussoukro.

La Direction de l'Orientation et des Bourses a généralisé pour cette session, l'affectation en ligne pour les classes de sixième.

Il s'agit là d'une innovation majeure qui vient révolutionner le mode d'affectation de nos nouveaux collégiens et qui place la volonté parentale au cœur du processus. Cette année donc, nous attendons :

- 446 793 nouveaux affectés en sixième dont 378 225, soit 85% l'ont été via le téléphone mobile ;
- 137 468 orientés en seconde aussi bien dans l'enseignement général que dans l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Pour encadrer rationnellement cette masse de nouveaux affectés et orientés qui s'ajoutent aux effectifs initiaux, nous avons mobilisé des moyens humains et matériels conséquents.

Au nombre des 2 500 enseignants en fin de formation à l'Ecole Normale Supérieure et des 5 000 dans les CAFOP du pays, il convient d'ajouter les 10 300 enseignants contractuels en formation depuis début août.

En outre, 1194 cadres administratifs dont 435 chefs d'établissement ont été formés en Management – Leadership.

En vue d'optimiser l'efficacité interne du système, j'ai pris un Arrêté relatif à l'évaluation des performances professionnelles des personnels administratifs.

Par ailleurs, la présente rentrée scolaire consacre le démarrage effectif de la phase pilote du Contrat d'Objectifs et de Performance.

Ces dispositions réaffirment notre volonté de renforcer la responsabilité, l'imputabilité et la reddition des comptes, dans la logique d'une bonne gouvernance et d'un pilotage efficient.

Mesdames et Messieurs,

Il me plaît de saluer le travail accompli par les Fondateurs des Etablissements privés dans leur mission d'accompagnement du service public d'enseignement.

Consciente de la place qu'occupe cette composante dans le dispositif national de l'enseignement en Côte d'Ivoire, nous organisons chaque année, depuis 2011, des sessions de formation à l'attention des acteurs du secteur privé de l'éducation / formation.

Au terme de la session 2019 qui vient de s'achever, 5 094 auditeurs ont reçu leur autorisation d'exercer la fonction d'éducateur, d'enseignant ou de directeur des études.

Des résultats des travaux de la dernière Commission Nationale de la carte scolaire des Etablissements Privés, il ressort que 1496 avis favorables ont été donnés au titre de la création, de l'ouverture, de l'homologation et de l'extension.

Au titre des équipements et fournitures, les efforts ont été accentués avec des dotations conséquentes dont 34 véhicules remis aux Directions et Inspections de l'Enseignement Préscolaire et Primaire.

Ces importants investissements montrent d'une part l'immensité des charges et d'autre part les efforts consentis par les pouvoirs publics en vue de l'amélioration des conditions de travail dans l'espace scolaire.

Mesdames et messieurs,

Ensemble, nous avons fait un chemin bien honorable. Cependant, nous ne devons pas baisser la garde. Nous devons nous poser sans cesse cette question :

Quels produits notre école doit-elle former pour le monde de demain ?

Sur la question, mon intime conviction est que notre école, tout en étant le foyer d'incubation des grandes valeurs, doit permettre l'insertion harmonieuse du citoyen dans le monde du travail.

Concrètement, nous devons affiner notre dispositif en matière de formation professionnelle.

Le Président de la République s'est engagé à repositionner l'enseignement technique et la formation professionnelle au cœur de notre système éducatif. Ce dispositif doit proposer une offre plurielle et diversifiée qui favorise l'insertion professionnelle.

C'est la raison pour laquelle, sur instruction de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre a procédé à la nomination de Monsieur KOUASSI Brice au poste de Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, en charge de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

Je vous prie de bien vouloir vous joindre à moi pour le féliciter en l'acclamant très fort.

Mesdames et Messieurs, il s'agit de renforcer le dispositif déjà en place. Nous ciblons très activement, une meilleure adéquation entre la formation donnée aux apprenants et les besoins du milieu de l'emploi.

Pour ce faire, nous devons par exemple, introduire des formations aux filières nouvelles nécessaires au développement de l'économie nationale, notamment les énergies renouvelables, la mécatronique, etc.

Pour atteindre ces objectifs, des améliorations sont en cours.

Au plan des infrastructures :

- la réhabilitation et l'équipement de huit (08) établissements de formation professionnelle livrés

depuis mai 2019 dans le cadre du projet PROFORM ;

- la réhabilitation du Centre d'Electronique et d'Informatique Appliquée (CELIA) de Treichville,
- l'ouverture du Centre de Formation Professionnelle de Ouangolodougou,
- l'ouverture du Lycée Professionnel Sectoriel de Formation aux Métiers de l'Industrie Agro-alimentaire et de la Maintenance Industrielle de Yopougon.

Au plan des réaménagements structurels :

- Dans le but de favoriser l'accès à la formation professionnelle de divers publics cibles, notamment les élèves de CM2 âgés de 13 à 15 ans, l'expérimentation des classes préparatoires au CAP a été mise en œuvre avec succès depuis deux (2) ans. Elle vise une immersion en formation professionnelle pour permettre à la première promotion de 217 apprenants, d'accéder directement au cycle de CAP dès la présente rentrée scolaire.
- L'ouverture systématique des classes de seconde F2 dans les lycées techniques publics en vue d'uniformiser les enseignements qui aboutissent à la délivrance du baccalauréat F2 (filiale de la spécialité Electronique) ;
- Le déploiement de la phase expérimentale de la Formation par Apprentissage avec l'ouverture des premières classes dans 04 établissements dès cette année scolaire ;
- L'extension aux établissements privés du dispositif de suivi des diplômés de la Formation Professionnelle pour mieux mesurer l'efficacité externe de notre système de formation et un meilleur accompagnement des diplômés sur leur parcours d'insertion professionnelle.

Mesdames et Messieurs

Honorables Invités

Dans la recherche continue de l'amélioration des performances de notre école, il nous paraît judicieux de replacer l'enseignant, acteur essentiel de l'action éducative, au centre de nos préoccupations.

Aussi, le thème de l'année scolaire 2019-2020 sera-t-il centré sur l'enseignant. Ce thème est ainsi libellé :

« **Enseignants compétents performants et engagés, assurance d'une école de qualité** »

- Mesdames et Messieurs,
- Chers collaborateurs,

Vous conviendrez avec moi que cette thématique centrale n'est ni plus ni moins qu'un objectif, un cap. C'est à nous de lui donner un contenu et d'en faire une référence dynamique. Nous sommes toutes et tous attendus sur le terrain, pour traduire ce principe en actes concrets. Quelle que soit notre position sur l'échelle des responsabilités, nous devons agir toute cette année durant afin que ce postulat devienne notre boussole morale et notre motivation profonde.

Permettez-moi dès lors de m'adresser aux acteurs de la communauté éducative.

Chers collègues enseignants.

Notre métier si noble nous confère un rôle important dans la société. Nous avons en main l'avenir de tous les enfants de notre pays la Côte d'Ivoire. Leur éducation et leur formation nous incombent.

C'est pourquoi, j'en appelle à votre engagement. Prouvons à nos concitoyens que nous savons mettre en terre la graine.

Et quand les bourgeons pousseront majestueusement, la conscience populaire nous le revaudra. Soyons à la hauteur de cette mission !

Elèves de Côte d'Ivoire, mes chers enfants,

Tout ce que nous faisons vous est dédié. Méritez donc notre confiance et nos efforts. Soyez conscients que vous devez être des hommes et des femmes leaders au service de votre pays, la

Côte d'Ivoire.

Ceci est une exigence de votre avenir parce que demain, quand vous serez devenus grands, seuls compteront les acquis de votre formation.

Aimez vos études ! Allez à l'école comme l'on va à la fête ! Etudiez avec joie, avec patience et avec sérieux !

Fuyez les raccourcis qui ne mènent nulle part ! Mes chers enfants, une fois encore, méritez le sacrifice des adultes, de vos parents !

Parents d'élèves de Côte d'Ivoire,

Au moment où s'ouvre une nouvelle année scolaire c'est encore l'occasion de vous rappeler la nécessaire implication de chaque parent dans l'éducation de son enfant.

L'école doit devenir effectivement l'affaire de tous, la vôtre surtout, parce que les enfants relèvent d'abord de votre autorité naturelle.

En fait, la deuxième famille d'un enfant est certes l'école, mais sa première école, c'est la famille. Les premiers bénéficiaires de la réussite d'un enfant, ce sont ses parents.

Je vous réitère l'assurance de notre entière disponibilité à travailler de concert avec vous pour la réussite de tous vos enfants.

Visitez vos écoles plus souvent et poursuivez à la maison le travail d'encadrement mené par les enseignants dans l'optique d'une Co-construction dynamique.

Enfin, à vous gestionnaires du système éducatif, Directeurs Régionaux et Départementaux de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Chefs d'Antennes, Chefs d'Etablissements, Inspecteurs de l'Enseignement Préscolaire et Primaire et Directeurs d'Ecoles, je vous engage à incarner dans vos structures respectives nos valeurs les plus chères.

C'est à vous qu'il revient de mobiliser les forces en présence dans une synergie d'actions, visant l'efficacité, l'efficience et la performance. Ces valeurs se fondent sur votre sens aigu des responsabilités.

Vous devez effectivement leur donner du sens par votre leadership. Je veux dorénavant de véritables managers à la tête de nos établissements.

Pour notre part, nous allons vous évaluer à partir de vos résultats car plus que jamais le statut de chef doit rimer avec rigueur et pro activité.

- Mesdames et Messieurs,
- Chers invités,
- Chers collaborateurs,

Nous entamons la rentrée scolaire 2019-2020 sous de bien meilleurs auspices.

Si la scolarisation de la petite et de la jeune fille a occupé une place de choix dans notre démarche ces dernières années, nous disposons désormais d'un instrument institutionnel pour avancer sur ce terrain, de façon constante, avec la création de la Direction de l'Egalité et de l'Equité du Genre (DEEG).

C'est le lieu de remercier le Gouvernement des Etats Unis d'Amérique qui, par le Compact du Millénium Challenge Corporation (MCC) apporte un appui technique et financier notable dans le cadre de l'institutionnalisation du Genre dans notre département ministériel.

La création de la DEEG contribue singulièrement à améliorer notre capacité à assurer une éducation inclusive de qualité, particulièrement aux jeunes filles de notre pays.

Mais de manière récurrente, nous mesurons tous que l'intégration des enfants ordinairement exclus du système en raison de handicaps et de toute forme de discrimination est un objectif à atteindre à brève échéance, pour réaliser pleinement la politique de scolarisation obligatoire.

C'est pourquoi, depuis plusieurs années, un certain nombre de nos établissements pratiquent l'expérimentation visant à intégrer les enfants malentendants, et malvoyants.

C'est aussi la raison pour laquelle nous élaborons, avec le soutien de nos partenaires de l'UNICEF et de l'Union Européenne une stratégie en vue de l'intégration des enfants issus des structures islamiques d'éducation.

Dans la même quête de joindre et proposer à chaque ivoirien une offre d'éducation qui corresponde à ses besoins, nous prenons part chaque année, à la journée nationale de l'alphabétisation qui permet de faire le point des avancées en la matière et de donner des orientations pour accélérer la mise en œuvre de la politique d'alphabétisation en Côte d'Ivoire.

• Mesdames et Messieurs,

• Chers collaborateurs,

Pour mener à bien notre travail et avant de conclure mon propos, je vous demande de bien noter les instructions suivantes :

- **Le respect scrupuleux du calendrier scolaire et du rythme des évaluations ;**

- Le renforcement du suivi-évaluation et le contrôle régulier de conformité ;

- **La redynamisation des Unités pédagogiques et des Conseils d'enseignement ;**

- La poursuite de la réforme de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;

- L'intensification de la sensibilisation et de la répression contre la fraude, la tricherie, le tabagisme, l'alcoolisme, la violence et les grossesses en situation scolaire ;

- **L'interdiction de la vente aux élèves de fascicules et autres documents non autorisés ;**

- L'optimisation de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières ;

- L'implémentation de la redevabilité et de la reddition de comptes à tous les niveaux.

- Le renforcement du dialogue, de la cohésion, de la solidarité et de la Paix entre les membres de la communauté éducative.

Mesdames et messieurs,

Revenant au thème de cette année, « Enseignants compétents performants et engagés, assurance d'une école de qualité », chers collègues, on peut affirmer que vous êtes la boussole non seulement de toute éducation, mais surtout de toute société.

En tant qu'éveilleurs des consciences et ingénieurs de l'esprit, vous avez l'impératif devoir de former voire de formater les enfants pour les générations futures. Je sais pouvoir compter sur vous, chers collègues.

Mesdames et Messieurs,

Chers invités,

Je garde l'espoir que tous les efforts de notre pays pour doter l'école de commodités adéquates ne seront pas vains.

Ensemble, nous y parviendrons parce que notre communauté est réputée pour sa capacité à relever les défis qui se présentent à elle.

Encore cette année, il n'y a pas de raison que nous n'y parvenions pas. En avant donc et la main dans la main, bâtissons l'émergence de notre école.

Sur ce, je déclare ouverte, l'année scolaire 2019-2020 !

Bonne rentrée scolaire à toutes et à tous !

Je vous remercie.